



Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault

Séance du mercredi 21 décembre 2022 à 18h  
Salle Georges Brassens

Conseillers Municipaux en  
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : 29

Date de la convocation :  
**15 décembre 2022**

Délibération n° DCM22-12-21P12

**Finances – Budget principal de la commune -  
Décision modificative n° 6**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, M. Jean Fran-  
çois Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay  
Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Paquita Mé-  
diani, Mme Marie Passieux, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô, *Conseillers mu-  
nicipaux,*

Absents :

Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Stéphane Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck  
Rugani et M. Michel Vullierme.

Procurations :

Mme Catherine Klein à Mme Hélène Cinési

Mme Corinne Gonzalez à Mme Rosemay Crémieux

M. Stéphane Garcia à M. Georges Elnecave

Mme Claude Blaho-Poncé à Mme Marie Passieux

M. Franck Rugani à Mme Paquita Médiani

M. Michel Vullierme à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme Michelle Guibal*

Il est envisagé de modifier les crédits ouverts au budget pour prendre en compte les données d'exécution  
disponibles en fin d'exercice.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

**Section de fonctionnement**

**Diminution des crédits ouverts en dépenses : 209 451 €**

dont chapitre 023, Virement à la section d'investissement : 209 451 €

**Augmentation des crédits ouverts en dépenses : 209 451 €**

dont chapitre 022, dépenses imprévues : 209 451 €

**Section d'investissement**

**Diminution des crédits ouverts en dépenses : 1 224 148 €**

dont opération 907, extension du gymnase Rebichon, salle d'haltérophilie et de musculation : 14 888 €

dont opération 908, restaurant et service scolaire : 510 387 €

dont opération 909, création d'un nouveau groupe scolaire à l'avenue  
du stade : 33 445 €

dont opération 910, rénovation thermique de l'école Jacques Prévert :	115 469 €
dont opération 911, aménagement du centre ancien :	300 265 €
dont opération 912, espace culturel associatif et citoyen :	117 267 €
dont opération 913, tribunes du stade de l'Estagnol :	5 391 €
dont opération 914, espace sportif municipal de l'Estagnol :	52 716 €
dont opération 915, étude de définition du programme de construction d'un cinéma :	74 320 €
<b>Diminution des crédits ouverts en recettes :</b>	<b>1 224 148 €</b>
dont chapitre 021, virement de la section de fonctionnement :	209 451 €
dont chapitre 16, emprunt :	808 000 €
dont chapitre 13, subventions d'investissement :	206 697 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 6 au budget principal de l'exercice 2022 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

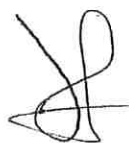
Cette proposition a reçu l'avis favorable unanime de la commission Ressources et moyens réunie le 14 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, avec 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho Poncé représentée par Mme Marie Passieux, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani représenté par Mme Paquita Médiani),

APPROUVE la décision modificative n° 6 au budget principal de l'exercice 2022 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE